

Bx Proux . 18. may 56 ,



325
331

ONS pour mon Frere,

Son Altesse Madams et nous tous sommes trop plai-
nement satisfait des témoignages de vos soins & des obli-
gations que la Maison vous a sont trop manifestes pour
que nous puions dire la demande de retournez chez vous.

Et comme nous étions en procès de retournez nous le
commandement du S.A. Mad. vro le particulier où nous
avons été délibérés par la conférence que vous avez
obtenue & partagée que vous donnez une raison contre vous
mêmes. Car puis que la Cour d'Utrecht est que l'inposition du
Rapporteur continué et qu'on tache de renouer ce que nous nous
étions conservés d'espoir il est nécessaire que nous demeurions
encore dans cet exil farouche. Pour la liquidation de nos
avances la Douane du Cap nous avons parlé avec M. de Maës
pour savoir si nous avions moyen de préparer et reboucher ici
l'affaire avec lui pour l'achèvement plus facilement d'ici quelque temps
et il nous a donné quelques espérances de ce pourvoir faire autho-
riser par le Prince de Liège et par ce moyen nous nous serons ob-
ligés de demeurer la telle de temps pour ce sujet. Ce devra
être le personnel qui autorisés ont été dans cet employ et
assigner temps et lieu et qui nous sembla pouvoir regarder votre
retour. M. le Gouverneur devant de retourner sera ramassé tout ce
qui sera fait grand état de l'affaire et ordonné à l'ambassadeur. & que je vous demanderai
mais

qui concerne le mestre. Son voyage nous avons trouvé un propos. Mais on ne
peut pas un affaire qui se pourra terminer en peu de temps. Et si vous le demandez
et considérez ce qu'il nous regardez nous n'avons que vous n'êtes pas indiqué.
nous faire une déclaration sur ce sujet. Par conséquent ce point nous vous
avons écrit à M. l'Amb. d'Espagne et de ce de l'ambassadeur. Il semble que M. Madam
fut grand état de l'affaire et ordonné à l'ambassadeur. & que je vous demanderai
mais

Hug. 37.

mais je ne pas le loir. et vous dire tout coic par ordre
de nostre Compagnie laquelle vous savez humblomant le
maistre & tel commandement exprime de S.A.Made
me nous recommander mesme des S.A.nostre Maistre
Iesus

Monsieur mon frere

Nostre enhand et assent
frere Assent
D.D.Wilhse

A Consil le 15 de Mai 1636.

12
10
a
225

f.

Mrs Brill

